

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	2
• exclus	

Date de convocation :

25 février 2015

Date d'affichage :

Objet

Mise à disposition d'un agent de la Mairie de Barbazan à l'Office de Tourisme Intercommunal

De la commune BARBAZAN

Séance du 03 mars 2015 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames BOLEA Maryse, NOE Liliane, VEYRIES Nadine,
Messieurs BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard,
SALES André, VALLE Antony.

Absents excusés : Mme ARIES Fabienne procuration à Mme STRADERE Michèle, Mr SIBRA Gérard.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe que dans le cadre de la création de l'Office Intercommunal, la Mairie de Barbazan met à disposition un agent de la Mairie de Barbazan à hauteur d'un mi-temps, soit 17 h 50 par semaine à partir du 1er janvier 2015.

Ce coût salarial sera pris en charge par la Communauté de Communes.

Une convention pour la mise à disposition sera élaborée et signée. L'accord écrit de l'agent mis à disposition y sera annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture SAINT-GAUDENS le 05 mars 2015.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 04 mars 2015
Le Maire

